

INTERVIEW Joël Giraud

« La crise a provoqué un déclic favorable à la ruralité »

Rencontre avec Joël Giraud, député (LREM) des Hautes-Alpes récemment nommé secrétaire d'État à la Ruralité. Bien décidé à ne pas rompre avec son franc-parler, il s'explique aussi sur les accusations de « complotisme » qui ont soudain surgi sur les réseaux sociaux.

Vous disiez en décembre, au moment de quitter vos fonctions de rapporteur général du budget, qu'être « secrétaire d'État à Rien » ne vous intéressait pas... Secrétaire d'État à la Ruralité, ce n'est pas rien ?

Ah non ! Ce n'est pas rien... C'est un thème hyper-important. Et il y a eu pendant le confinement comme un déclic : les gens se sont dit qu'ils vivaient bien dans leur résidence secondaire, mais ils se sont rendu compte aussi qu'il n'y a pas la fibre pour le boulot, qu'il n'y a pas de pédiatre pour le petit de 6 mois... Ils ont compris que la ruralité est un espace à reconquérir, mais il faut que les services suivent.

Constat terrible : il faut que les Parisiens aillent à la campagne pour qu'on s'intéresse aux problèmes de la ruralité !

Wir leben in Frankreich (en allemand, que pratique volontiers le ministre : nous vivons en France, NDLR) ! Je crois vraiment que cet-



Joël Giraud dans son ancien bureau de rapporteur du budget à l'Assemblée. Photo Francis BROCHET

te période a provoqué un déclic favorable à la ruralité. On est passé d'un traitement à la Jean-Pierre Pernaut, sur le mode « regardez comme ils sont beaux à se chauffer à la bouse de vache séchée », à un constat plus nuancé : on peut bien vivre dans ces bourgs ruraux, mais il y a des problèmes. Là-dessus, le président de la République a été clair : la priorité est l'accessibilité des zones rurales, dans tous les sens : routier, ferroviaire, aérien et numérique.

C'est quoi, une ruralité réussie ?

C'est un ensemble de villages où l'accessibilité à tous les services est assurée de manière convenable. C'est une organisation de l'espace qui repose sur l'intercommunalité mais pas seulement : les communes existent, et l'intercommunalité, souvent conçue de manière trop large, ne résout pas tout. Et parfois, elle enlève de la proximité au lien social.

Aurez-vous aussi un rôle politique : que les campagnes votent Macron en 2022 ?

Ce que je souhaite, c'est que les

campagnes ne soient pas, par désespérance, poussées vers les votes extrêmes. Et je considère que c'est de ma responsabilité.

Vous êtes accusé de complotisme pour avoir posé en 2013 une question au gouvernement sur les « chemtrails », ces bandes blanches que les avions laissent dans leur sillage, soupçonnées de dissimuler des épandages chimiques. Alors, êtes-vous complotiste ?

Non. J'ai posé cette question des chemtrails parce que je voulais avoir une réponse circonstanciée, qui n'était jamais donnée. On l'a obtenue, voilà... Après, je ne suis dans aucun réseau, je n'ai pas posé la question depuis... Mon souci était de savoir s'il n'y avait pas des adjuvants pas très propres dans les carburants des avions. C'est ça mon sujet, ce n'est pas E.T. ! Et je reste persuadé que de temps en temps, dans des produits comme les carburants et d'autres, il y a des adjuvants qui ne sont pas autorisés.

Et quand vous voyez que la question, sept ans après, se met à tourner sur les réseaux, faisant de vous un complotiste ?

Ça m'amuse, parce que je ne le suis pas. X-Files m'amuse mais je regarde au 18° degré : je vous assure que je ne suis pas l'agent Mulder.

Propos recueillis par Francis BROCHET

EN BREF



Thomas Pesquet.

Photo Bill STAFFORD/AFP

ESPACE

Nouvelle mission à bord de l'ISS pour Pesquet

L'astronaute français Thomas Pesquet s'envolera vers la Station spatiale internationale (ISS) au printemps 2021, à bord de la nouvelle capsule américaine Crew Dragon de Space X, pour sa seconde mission de six mois baptisée « Alpha », a annoncé ce mardi l'Agence spatiale européenne (ESA). « J'aurai la chance d'être le premier Européen à voler sur ce véhicule », a déclaré l'astronaute de l'ESA, qui devrait décoller « fin mars » depuis Cap Canaveral en Floride.

SÉCURITÉ

Une prime pour policiers de nuit

Emmanuel Macron a annoncé le versement d'une « indemnité spécifique » pour les policiers travaillant de nuit lors d'un déplacement surprise lundi soir dans les XVII^e et XVIII^e arrondissements de Paris, où il a rencontré des unités de la brigade anticriminalité de nuit et de Police-Secours. Il s'agit d'une des revendications exprimées par les syndicats de police lors de leur rencontre avec le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin le 20 juillet. Une enveloppe de 10 millions d'euros est prévue pour financer cette prime qui « vise notamment à accompagner une pénibilité plus forte liée au travail de nuit et le passage à des cycles de travail augmentant la présence des policiers sur le terrain », a précisé le ministère de l'Intérieur.

PRISONS

Le nombre de détenus stable au 1^{er} juillet

Les prisons françaises comptaient au 1^{er} juillet 58 695 détenus. Un nombre stable depuis le déconfinement et qui reste en-deçà des niveaux de surpopulation de ces dernières années, selon les données de l'administration pénitentiaire publiées lundi soir. D'après le précédent bilan au sortir du confinement, il y avait 58 926 personnes incarcérées le 24 mai dans les 188 établissements pénitentiaires, contre 72 500 à la mi-mars, un record. Avec 60 592 places opérationnelles, la densité carcérale globale s'établit à 96,9 % au 1^{er} juillet. Elle était de 117,4 % il y a un an.

Nathalie MAURET

POLITIQUE Assemblée nationale

PMA : dissensions dans les rangs marcheurs

La deuxième lecture d'un texte est parfois plus compliquée que la première : c'est ce qui se profile cette semaine pour le projet de loi bioéthique, qu'une partie de la majorité voudrait enrichir contre l'avis du gouvernement.

Jean Castex a tapé du poing sur la table. Les débats au sein de la majorité sur le projet de loi bioéthique sont bruyants. Son silence aussi était assourdissant : il ne s'était jamais exprimé sur la Procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes, texte actuellement en deuxième lecture à l'Assemblée. Lors des questions au gouvernement, il laissait prudemment répondre son

ministre de la santé, Olivier Véran.

Ce mardi, il a donc été clair. D'abord lors de la réunion du groupe parlementaire de la République en marche (LREM). Ensuite dans l'hémicycle.

« Nous demandons d'en rester le plus possible au texte voté en octobre 2019. C'est clair, net et précis ». Et le chef du gouvernement de préciser : « Ce projet de loi correspond à la pensée du président de la République et de moi-même ».

Les LR pugnaces

Si Jean Castex a pris soin d'être aussi ferme, c'est que la discussion en deuxième lecture pourrait être compliquée. Une partie de la majorité a en effet modifié le texte en commission pour intégrer des dispositions complémentaires.

Parmi elles, l'élargissement du diagnostic préimplantatoire, con-

sideré par ses détracteurs comme la porte ouverte à l'eugénisme.

Malgré les amendements de suppression du gouvernement et l'appel du Premier ministre « à garder l'équilibre subtil trouvé en première lecture », la tentation d'une partie du groupe de faire fi de la consigne est grande.

Cerise sur le gâteau : l'opposition du parti Les Républicains est plus pugnace qu'en première lecture.

Le gouvernement pourrait donc être mis en minorité et les articles qui font polémique pourraient être adoptés grâce au soutien d'une partie de l'opposition de gauche.

« Si c'était le cas, nous ne voterions pas l'ensemble du texte », prévient Aurore Bergé, l'une des oratrices LREM.

Embarras de la majorité

« C'est un projet de loi qui embar-

rasse la majorité. Il n'y a pas de cohérence entre ses membres », relève Annie Genevard (LR) qui s'insurge contre l'absence de vote solennel sur ce projet de loi. Il ne sera donc adopté que par les députés présents. « Un vote solennel n'aurait pu être organisé qu'en septembre ce qui aurait posé un problème de constitutionnalité à cause du délai entre la discussion et le vote », défend Gilles Le Gendre, président du groupe LREM.

Les débats pourraient se poursuivre jusqu'à ce week-end. Ce ne sera pas la fin : les sénateurs modifieront le texte à l'automne. « C'est pour cela qu'il y a urgence, car des femmes attendent. Notre ambition est de tenir le calendrier », répond Aurore Bergé à ceux qui regrettent un examen fin juillet, « en catimini ».